Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 029-212902555-20260119-062026-DE

COMMUNE DE SAINT-MÉEN

6, Rue de la Mairie
29260 SAINT-MÉEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres : 13
Présents : 13
Procuration : 00
Votant : 13

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf janvier, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Méen, dûment convoqué le 08 janvier, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Mr Louis BEAUGENDRE, Maire.

Etaient présents :
- Mr Louis BEAUGENDRE, Maire
- Mr Jean-Pierre MADEC, Mr Jean-Yves ROUDAUT, Mme Amandine ROLLAND, Mme Marina DOLOU, Adjoints
- Mr Mikaël FLOC'H, Mr Gaétan THEPAUT, Mr Gérard ROUDAUT, Mme Monique LE HER, Mr Joël CONGAR, Mr Yves CAPPELLESSO, Mr Gildas LE BRAS, Mr Philippe MOTAIS, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Secrétaire : Mr Gérard ROUDAUT

Objet **: demande de subvention sur la DETR / réhabilitation logements communaux**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux de réhabilitation des logements communaux peuvent prétendre à une subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

Monsieur le Maire informe au conseil municipal le montant de l'estimation, qui s'élève à 347 00,00 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte le projet de réhabilitation des logements communaux
- accepte la demande de subvention au titre de la DETR pour les travaux de réhabilitation des logements communaux
- autorise Monsieur le Maire à demander ladite subvention
- accepte le plan de financement prévisionnel suivant :

Subvention DETR (40 %)	138 800,00 €
Autofinancement (60 %)	208 200,00 €

Certifiés conformes les jour, mois & an ci-dessus

Le Maire,
Louis BEAUGENDRE

MAIRIE DE ST-MEEN 29260 (Finistère) R.F.